

Allocution du Doyen de la FSI Mme Rima Sassine Kazan

Révérend Père Recteur,

Vous avez bien voulu patronner notre célébration aujourd'hui. Votre support et votre présence avec les vice-recteurs, les doyens et les directeurs de l'USJ, les Révérendes religieuses, nos partenaires de l'HDF, nos anciens de la Faculté, notre Ordre des infirmier/es au Liban, nos professeurs et collègues et enfin nos chers étudiants, nous sont très chers soyez-en remerciés.

C'est avec grand plaisir que nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer ensemble au sein de la famille de l'USJ, un événement d'une grande importance pour nous, celui de la fête de l'infirmière. Nous avons voulu cette année, l'Association des infirmières diplômées de la Faculté, le Conseil infirmier de l'Hôtel Dieu de France et la Faculté des sciences infirmières marquer cet évènement ensemble et lui donner une signification particulière : celle de promouvoir la profession infirmière sur le plan national.

Notre discipline est une discipline professionnelle qui se développe au fil des jours. Depuis 1900, nous sommes passés d'un métier à caractère technique à une profession à part entière basée sur des principes éthiques et déontologiques. Aujourd'hui, notre profession recouvre 5 champs d'activités, à savoir la clinique, la recherche, la gestion, la formation et la politique.

Par ailleurs, les changements majeurs qui affectent les systèmes de santé de par le monde, et les besoins de santé de plus en plus complexes de la population, nous imposent de développer de nouvelles compétences afin d'être en mesure d'accompagner ces transformations et de répondre aux défis qu'ils engendrent.

Avant, notre formation était basée sur une approche par objectifs, où l'étudiant était appelé à atteindre les objectifs définis par l'enseignant ; les contenus étaient morcelés avec comme conséquence la perte de sens et de vision globale.

Depuis 2012, la Faculté a ouvert un chantier permanent privilégiant l'apprentissage par compétences, où « compétence » désigne ici, selon Tardif (2006) « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

Dans une telle approche, l'apprenant s'engage activement dans les activités pédagogiques et devient donc acteur de sa formation.

Ce choix d'une approche par compétence (APC) qui sous-tend nos formations nous apparaît logique pour les raisons suivantes :

Le changement actuel vers le paradigme de l'apprentissage suscite la motivation de l'apprenant à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif, capable de reconnaître ses émotions, de les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose afin de prendre des décisions éclairées dans les situations professionnelles.

Vient ensuite l'écart entre l'apprentissage et la pratique des soins infirmiers qui a entraîné la nécessité d'améliorer la formation des infirmières en mettant l'accent sur le développement de compétences qui s'amorce en début de formation et qui continue tout au long de la carrière

Le résultat de cette approche se concrétise par l'élaboration du référentiel de compétences du programme de Licence en sciences infirmières, que nous avons déjà amorcé et qui a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant.

Ce projet s'appuie sur le soutien et les ressources mises à disposition par le comité pédagogique de notre Université ainsi que sur l'expérience réussie et reconnue de l'Université de Montréal à qui nous sommes liés depuis 1996 par une relation tant professionnelle qu'amicale.

Dans ce sens, le programme de licence basé sur l'approche par compétences vise désormais à former des infirmières et des infirmiers polyvalents qui exercent un jugement clinique permettant d'actualiser et d'adapter les soins à donner à la personne, la famille et la communauté vivant des expériences de santé, dans une perspective humaniste-Caring.

Le programme habilite les étudiants aux compétences suivantes:

C1: Exercer un jugement clinique infirmier

C2 : Agir avec humanisme avec la personne/famille/ communauté dans leurs expériences de santé

C3 : Collaborer avec les professionnels de santé dans toute situation de soin

C4: S'engager dans un processus continu de professionnalisation

C5 : Exercer un leadership dans les soins

C6 : Traiter toute activité avec rigueur scientifique.

Cette mise en place n'a été possible qu'à travers un travail d'étroite collaboration et de partenariat avec nos milieux cliniques à l'Hôtel Dieu de France. Ceci constitue un des facteurs déterminants dans la consolidation des bases de la profession d'infirmière. L'implication de la direction des soins et des cadres dans notre groupe de travail a contribué à faire avancer notre référentiel et à le valider directement sur le terrain.

Ainsi, élaborer et mettre en œuvre un programme de formation basé sur l'APC repose essentiellement sur un réel travail d'équipe, de la conception du référentiel de compétences à la création et à la dispensation de toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.

L'expérience de la FSI montre que l'équipe ne s'est pas seulement appropriée l'approche par compétences, mais en a profité puisque le travail effectué sur le référentiel a été une source d'enrichissement pour elle. Cette équipe est aujourd'hui prête à mettre en place les nouveaux programmes et à relever les défis des changements qu'ils entraînent, armée d'une bonne volonté et d'un esprit de créativité et d'audace.

Ce travail de titan, permettra, nous l'espérons de promouvoir la profession infirmière au niveau national et régional.

Rima Sassine Kazan